

**Pour un tourisme durable : la stratégie de développement touristique dans les littoraux algériens**

**For sustainable tourism: the tourism development strategy in the Algerian coasts.**

**BOUTARCHA Fahima\*<sup>1</sup>**

<sup>1</sup>Université de Bejaia (Algérie), fahima.boutarcha@univ-bejaia.dz

**Réception :** 13/11/2022

**Acceptation:** 12/01/2023

**Publication:** 10/06/2023

**Résumé:**

Le tourisme durable a pour mission d'intégrer le développement touristique en établissant les limites et en maintenant la qualité de l'environnement, qui induit la durabilité du littoral. Cet article, explique l'aménagement touristique durable du littoral algérien et celui de l'aménagement urbain, où on a constaté que les politiques d'aménagement touristiques sont principalement le reflet d'une volonté politique et d'enjeux économiques, mais qu'elles intègrent les dimensions du développement durable: économique, sociale et environnementale.

Nous sommes arrivés à identifier la durabilité du secteur du tourisme, les étapes de construction des concepts de tourisme durable et un littoral durable. On a également fait le point sur la stratégie de développement durable et le développement touristique en Algérie. En effet, on a induit que l'application des principes de développement durable sur le secteur du tourisme engendre un aménagement touristique. Le SDAT à l'horizon 2030 constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie.

**Mots clés :** tourisme, durabilité, littoral, développement, SDAT.

**JEL Classification Codes:** Q56, L83

**Abstract:**

The mission of sustainable tourism is to integrate tourism development by establishing the limits and maintaining the quality of the environment, which induces the sustainability of the coastline. This article explains the sustainable tourism development of the Algerian coast and that of urban planning, where it has been observed that tourism development policies are mainly the reflection of political will and economic issues, but that they integrate the dimensions of sustainable development: economic, social and environmental.

We have managed to identify the sustainability of the tourism sector, the stages of construction of sustainable tourism concepts and a sustainable coastline. We also took stock of the sustainable development strategy and tourism development in Algeria. Indeed, it has been induced that the application of the principles of sustainable development in the tourism sector generates tourist development. The SDAT for 2030 is the strategic reference framework for Algeria's tourism policy.

**Keywords:** tourism, sustainability, coastline, development, SDAT.

**JEL Classification Codes :** Q56, L83.

---

\* Auteur correspondant.

# **Pour un tourisme durable : la stratégie de développement touristique dans les littoraux algériens**

## **1. Introduction :**

Le tourisme dans le monde est considéré de plus en plus comme le moteur de développement du fait qu'il stimule les autres secteurs (agriculture, artisanat, culture ...). Il figure comme un soutien à la croissance et une source de création des richesses d'emplois et de revenu durable il présente pour de nombreux pays une véritable manne pour l'économie nationale.

Actuellement, ce secteur représente plus en plus un sujet de préoccupation sur la problématique du développement et particulièrement en Algérie.

L'Algérie a l'instar d'autre pays, a commencé à s'intéresser à ce secteur et le considérer comme un appui majeur pour son développement économique et surtout en constatent l'épuisement des ressources hydrocarbure, l'Algérie ne veut plus se reposer sur le secteur pétrolier et souhaite relancer et développer le secteur du tourisme, en exploitant judicieusement ses sites naturels.

Mais malheureusement, l'Algérie a encore du mal à se faire une place parmi les pays du bassin méditerranéen de grandes attractions touristiques. Vue l'intérêt que l'état porte sur le développement du tourisme balnéaire est doté d'une grande richesse non seulement ses particularités paysagères, socioculturelle et ses caractéristiques physiques et climatique et par le bassin méditerranéen d'une façade de 1200km et de 179 zones d'expansion touristique dont 145 ZET implanter sur le littoral ,ainsi que le caractère pittoresque des côtes qui lui offre une particularité , une attractivité et un rôle stratégique dans le cadre du développement du tourisme littoral.

Bien sur l'Algérie n'a pas échappé aux effets néfastes du tourisme, en particulier le tourisme littoral. Partout où vous allez, vous constatez un déséquilibre flagrant entre le site et les activités touristique.

Ces multiples réflexions et controverses sur les contraintes sociales et économiques dans les zones côtières sont autant des facteurs qui nous amenaient à nous interroger sur la question principale suivante : « **quelle est la stratégie de développement touristique adoptée dans les littoraux algériens ?** »

Pour mener à bien ce travail, notre réflexion se base sur l'hypothèse suivante :

H1 : La stratégie de développement touristique en Algérie, induit une application des principes de développement durable qui engendre un aménagement touristique.

L'objectif de notre démarche et d'essayer de redonner une vision générale sur le tourisme durable, de pencher sur la valeur économique et sociale du tourisme en aménageant une station bannière toute en respectant l'environnement et en introduisant le site en question dans la durabilité. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 » est une composante du SNAT 2030 qui a pour but de combiner, dans un cadre de développement durable le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la durabilité écologique au niveau du pays pour l'avenir.

## **2. Pourquoi un tourisme littoral durable ?**

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de présenter la finalité du tourisme littoral, ses caractéristiques et la nécessité d'une vision durable pour ce genre de tourisme.

## **2.1. Le tourisme littoral**

Le tourisme littoral traite des offres touristiques d'une zone côtière. Il est à la fois un tourisme multiforme et complexe dont le développement dépend d'une réelle volonté politique.

Le tourisme durable au sens large, consiste à tout engagement visant au développement de ce secteur, tout en respectant, préservant et mettant en valeur à long terme le patrimoine naturel, social et culturel d'un territoire. Ceci dit que le développement touristique durable est un état d'esprit, qui articule des modes de servuction et de consommation responsables, tout en garantissant aux populations hôtes, professionnels du secteur et touristes des avantages socio-économiques équitablement répartis (Lachachi, A, 2015).

Il est très important de pencher sur le tourisme balnéaire qui représente une partie de tourisme littoral, par le fait de séjourner en bord de mer, où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin. « Il constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde. La côte, la plage, la mer et le soleil sont des attraits indéniables pour les touristes. » (Encyclopédie Wikipédia) « Dans la nomenclature, la dénomination « tourisme littoral » est souvent utilisée, afin de ne pas inclure seulement les stations balnéaires, mais aussi les villes un peu plus dans les terres. » (MT, 2018).

**2.2. Le tourisme durable :** le tourisme durable a émergé au milieu des années 1980 dans les milieux naturalistes nord-américains, afin de mettre en place les dégâts causés par la fréquentation massive des espaces naturels. Des règles de conduite sont alors proposées pour réduire les impacts et évoluer vers un tourisme responsable, durable et respectueux des milieux. À partir de milieu des années 1990, le concept de tourisme durable est formalisé la problématique du développement durable au tourisme. Dans ce sens le tourisme durable est traditionnellement présenté à travers les trois piliers « économie, environnement, ( Francois., Prin- Allaz Isabelle., 2011).Le concept de durabilité quant à lui se définit par le maintien sur le long terme de l'activité touristique dans un lieu donné, aussi la Commission européenne le définit comme un tourisme qui représente toute forme de développement, d'aménagement, d'activités respectant l'environnement, qui préserve à long terme les ressources naturelles et culturelles et qui est socialement et économiquement durable et équitable (Marsac., Antoine, Leburn Anne Marie., et Bouchet., Patrick, 2012). Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois dimensions.

Le tourisme durable se positionne aujourd'hui comme une alternative pour la stratégie de développement obligatoire face aux effets néfastes environnementaux, économiques, culturels et sociaux liées aux activités touristiques. Il est nécessaire de faire une interaction entre les préoccupations sociales et écologiques à l'activité économique. Ces démarches sont naturellement applicables à l'industrie du tourisme (BOUACHA Faouzia, LALAOUI Amor, 2017). Selon l'OMT (2004), « les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisms dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques ».

## **3. Le tourisme à l'échelle nationale**

L'Algérie possède diverses ressources touristiques dont la grande partie n'est pas exploitée. C'est un pays de contrastes, du littoral au désert passant par les hauts plateaux et les steppes. Il est situé au nord de l'Afrique, s'étendant sur une superficie de 2.381.741 m<sup>2</sup>. En effet le nord Algérien s'ouvre

## **Pour un tourisme durable : la stratégie de développement touristique dans les littoraux algériens**

sur la mer Méditerranée, sur une longueur de 1200 km de côte, son climat extrêmement favorable, permet de voyager en toute saison, soit en bord de mer en saison estivale, soit à la montagne (les hauts plateaux). La saison hivernale permet de mieux découvrir la splendeur du Sahara et les sommets enneigés des montagnes de Kabylie et des Aurès.

Le littoral de l'Algérie étendu et diversifié, constituent des plages, de falaises, de corniches, de criques, de roches mais aussi d'îlots. Il s'étend sur un linéaire côtier de 1622,48 km. Sa superficie terrestre est de 3929,41 km<sup>2</sup> et sa partie marine fait 27998 km<sup>2</sup> d'où une superficie totale de 31 927,41 km<sup>2</sup>. Cet espace littoral est bien adapté au tourisme ; 310km (25% du total). Le tourisme côtier est très saisonnier, il est dynamique surtout en été. Les pressions sur la zone littorale devraient continuer à augmenter dans le futur, puisque l'on estime que les touristes en méditerranée devraient doubler au cours des vingt prochaines années ; passant de 135 millions d'arrivées en 1990 à 235-350 millions en 2025 (MATET, 2008) et qu'il pourrait atteindre des 500 millions dans un avenir proche.

### **3.1. Attraction touristique dans le littoral algérien**

À la fin 2009, 1,9 millions de touristes ont visité l'Algérie, soit une hausse de près de 8 % par rapport à 2008 (MATET, 2015), où il a été enregistré près de 1,77 millions de touristes. Sur les 174 zones d'expansion et sites touristiques (ZEST), 80 % sont implantées dans les 14 wilayas côtières. Sur les 140 ZEST littoraux, 61 sont saturées, 26 partiellement saturées et 53 sont à l'état vierge (MATET, 2010). La nouvelle dynamique de promotion du tourisme de l'Algérie, vise la structuration de puissants pôles touristiques d'excellence reconnus ; comme modèle par le marché touristique international.

La Zone d'Expansion Touristique est soumise à un Plan d'Aménagement Touristique (PAT) qui détermine l'espace constructible précisé par un programme d'infrastructures à réaliser. Le foncier touristique classé au niveau national compte 205 ZET qui totalisent une surface foncière de 53197.63 Ha :

- 174 ZET classées par Décret n° 88-232 du 05 novembre 1988 ;
- 02 ZET déclassées par Décret n° 04-398 du 08 novembre 2004 ;
- 02 ZET classées par Décret n° 09-226 du 29 juin 2009 ;
- 27 classées par Décret n° 10-131 du 29 avril 2010.

Au niveau national, la croissance démographique et celle de la demande sociale sont de plus en plus importante dans le domaine du tourisme balnéaire, selon (OMT, 2019) comme le montre le tableau N° 1 dans l'annexe.

D'après le tableau N°1, le tourisme international (les touristes étrangers) est plus faible par rapport au tourisme national (les touristes nationaux), en raison de la détérioration des conditions sécuritaires durant la décennie 1990 qui a fait fuir la clientèle du pays. Mais le tourisme restera un élément très important dans le développement de l'économie du pays. Selon les prévisions de l'OMT, le nombre de touristes atteindrait plus de 6096 millions vers 2025.

Après avoir diagnostiqué le secteur du tourisme algérien on peut dire que malgré un potentiel très important et la faiblesse de l'initiative privée, l'instabilité et l'insécurité ont fait que le tourisme en

Algérie reste très faible et en retard par rapport aux autres pays de la méditerranée et particulièrement par rapport aux pays voisins du Maghreb.

### **3.2. Aménagement touristique dans le littoral**

La situation politique et économique du pays s'améliore progressivement, ce qui induit par la valorisation du secteur touristique Algérien. Cette prise en compte du tourisme s'est traduite par (KERNANE H, 2010):

- L'aménagement des 205 ZET classées se répartissent comme suite ; 160 ZET se situent au niveau des wilayas côtières avec une superficie de 37.006,60 ha, 22 ZET se situent au niveau des hauts plateaux avec une superficie de 6.464,83 ha; et 23 ZET se situent au niveau du sud avec une superficie de 9.728,20 ha (MATET, 2018). Presque  $\frac{3}{4}$  situé sur le littoral.
- Une privatisation des entreprises publiques est engagée ;
- Un développement de plusieurs secteurs d'activités : balnéaire, archéologie, culturel, ... etc.
- Des groupes à renommées internationale, comme Starwood, Marriott et Accor se sont intéressés au pays en choisissant de s'implanter dans les plus grande villes tel qu'Alger, Oran et Tlemcen.
- Réalisation du projet « autoroute Est-Ouest ».
- Des avantages fiscaux et des taux d'intérêts réduits pour inciter les investisseurs nationaux et étrangers, à s'engager dans des projets concrets.

### **3.3. Une tendance lourde au surpeuplement du littoral**

Sur une profondeur de près d'une centaine de km vers l'arrière-pays, soit environ 4 à 4,5 % du territoire national<sup>1</sup> résident près de 2/3 de la population dans la bande côtière (RGPH, 2008). Ces dix dernières années, environ 160 agglomérations urbaines dont 3 des 4 grandes métropoles se situent au niveau du littoral (MADR, 2007). La population vivant dans les communes côtières a progressé plus rapidement en nombre par rapport au reste du territoire. Le taux d'accroissement annuel moyen a été évalué entre 1998 et 2008 à 2.8 % et 2.6 % respectivement.

La commune d'Oran abrite 610000 habitants (1,8 % de la population de 2008) (ONS, 2009) et se classe en 1<sup>ère</sup> position des communes du pays en matière de nombre d'habitants. Parmi les 100 communes les plus habitées, 41 se situent dans des wilayas littorales dont 18 sur la façade maritime. De plus, en termes de densité de la population, les communes littorales sont les plus denses du pays.

La frange littorale comporte 45000 km<sup>2</sup> (soit 1,9 % du territoire national) et abrite environ 37 % de la population algérienne (soit une densité de 274 hab/km<sup>2</sup>) (MREE-PAP RAC/PAM, 2015). Cette zone sensible, connue par sa très haute valeur agricole et son fort potentiel touristique est soumise à une forte pression de l'urbanisation, des équipements structurants, des infrastructures de transport et de communication et autres commodités nécessaires à l'activité industrielle. Neuf Algériens sur dix vivent dans le Nord du pays sur 12,6 % de la superficie du pays. Inversement, un dixième seulement de la population vit dans plus de deux millions de km<sup>2</sup>, soit 87 % du territoire national.

Les résultats issus des recensements de population (RGPH 1998 et 2008) ainsi que des projections de populations effectuées par l'ONS (Tableau N°2, voir annexe), montrent une tendance à la hausse aussi bien de la population totale du pays que de la population du littoral. En effet, la population des

---

<sup>1</sup> A l'échelle plus fine, 43% de la population vit sur une bande de 50 km de profondeur.

## **Pour un tourisme durable : la stratégie de développement touristique dans les littoraux algériens**

wilayas du littoral était de 10,2 Millions en 1987. En 2020 cette population est estimée à 15,5 Millions de personnes (ONS, 2013).

En termes de structure, il y a lieu de constater un léger rééquilibrage en faveur des wilayas de l'intérieur du pays. En effet, en 2008, la population des wilayas du littoral ne représente que 42,5 % de la population totale, alors qu'elle représentait près de 44,5 % en 1987. Les populations recensées par l' (ONS, 2020) montrent qu'en matière de structure, cette tendance à la baisse continuera pour atteindre 38,3 % en 2020.

D'après les données de (tableau N°3 voir annexe), il y a une évolution à la hausse de la population résidente sûr le long de la zone côtière. Cette population passe, en effet de 3347 hab/km en 1990 à 4150 en 2000, et devrait passer à 6238 en 2025. Les phénomènes d'agglomération excessive des populations soutenues par une forte urbanisation sont des tendances lourdes générant des déséquilibres profonds qui caractérisent le peuplement de la zone littorale (Attané, courbage , 2003). Cette évolution risque de s'accroître avec les politiques de ré-industrialisation du pays et du développement des PME (MATET, 2014).

### **3.4. Aménagement urbain**

La maîtrise de l'urbanisation serait en corrélation avec un développement équilibré et ciblé dans la zone. Si toutes les dispositions contenues dans le plan d'action du PAC algérois, ainsi que les orientations et les recommandations du SNAT<sup>1</sup> et du SDAT<sup>2</sup>. Si les PDAU<sup>3</sup> tiennent compte des équilibres à maintenir tels que stipulés dans la réglementation nationale et si les POS<sup>4</sup> respectent strictement et rigoureusement les prescriptions contenues dans les orientations en matière d'urbanisation et de développement, une configuration plus douce de la consommation des surfaces urbanisables sera alors possible avec un rythme de 0,8 % à 1 % au maximum de la surface totale urbanisable, soit une surface totale consommée à l'horizon 2025 de 52 % (GRIMES S, 2007). Cependant, les principaux programmes d'urbanisme, de traitement d'alimentation en eau, d'assainissement et de transports, liées à la bonne qualité de l'environnement demeurent des textes archivés sans application.

Durant ces dernières décennies, l'orientation de l'effort national de développement vers les villes portuaires, plus particulièrement celles dotées de meilleures infrastructures, héritées de la période coloniale, ont entretenu un phénomène d'urbanisation intensive, à l'origine de la formation d'aires métropolitaines à forte concentration de population littorale dont l'axe Blida- Alger est une bonne illustration.

## **4. Le développement durable comme variable stratégique du tourisme**

En prend en considération aux impacts négatifs environnementaux et sociétaux du tourisme, ce qui pause à encourager le tourisme correct. Puis, faisant suite aux principes du développement durable énoncés depuis 1987 dans le rapport Brundtland (Cf. Chapitre III), émerge la notion de tourisme durable.

---

<sup>1</sup> Schéma national d'aménagement du territoire (instrument d'aménagement du territoire/niveau national).

<sup>2</sup> Schéma directeur d'aménagement du touristique (instrument d'aménagement du territoire).

<sup>3</sup> Plan directeur d'aménagement du territoire (instrument d'aménagement du territoire/niveau wilaya).

<sup>4</sup> Plan d'occupation du sol (instrument d'aménagement du territoire/niveau local).

Le tourisme durable se développe dans la perspective de construire un nouveau modèle de consommation touristique alternatif qui respecte, préserve et valorise durablement les ressources patrimoniales d'un territoire (naturelles, culturelles et sociales), de manière à minimiser les impacts négatifs que peut engendrer la présence des touristes (MERABET F, 2021). Ainsi, les conséquences d'un tourisme de masse furent le point de départ d'un changement idéologique en faveur d'un tourisme plus responsable.

En se basant sur les trois principes du développement durable, le tourisme durable se définit par l'Organisation Mondiale du Tourisme donne la définition suivante du tourisme durable : « *une gestion de toutes les ressources de telle manière que les nécessités économiques, sociales et esthétiques soient rencontrées dans le respect de l'intégrité culturelle et environnementale des territoires récepteurs, de leur diversité biologique et du cadre de vie* » (Criteria- Glossary).

Au sommet de la terre de Rio en 1992. Le tourisme durable se présente comme un nouveau modèle économique qui vise à satisfaire « les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir (OMT, 1993). En 1995 à la Conférence Mondiale sur le Tourisme de Lanzarote, la première charte du tourisme durable est élaborée. En 1999, l'OMT rédige le code mondial d'éthique du tourisme. Le tourisme durable y est défini comme une « activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent sur ces espaces » (council of Europe, 1997).

Le tourisme durable est défini comme « le tourisme soutenable est essentiellement un tourisme durable, dimensionné et respectueux de l'environnement, intégré et diversifié, planifié, économiquement viable et participatif » (PAP/RAC, 2003). Outre le fait qu'il semble préférable de parler de soutenabilité plutôt que de durabilité, la question s'est obscurcie sous l'effet d'autres modes langagiers. On parle ainsi de tourisme alternatif, de tourisme de nature, d'écotourisme, voire de tourisme citoyen ou de tourisme responsable.

Selon, l'OMT, le tourisme soutenable va au-delà de la préservation des équilibres écologiques et de la protection des ressources environnementales, même si ces préoccupations apparaissent centrales (Dewailly J.M, Flament E, 2000). Il implique visiteurs et visités. Les seconds doivent être les bénéficiaires du développement touristique tant en termes de revenus économiques que de qualité de vie (NACEUR Y. K., 2009). Il faut donc considérer que le tourisme soutenable ou durable correspond à une éthique de développement.

#### **4.1. La stratégie de développement durable et le développement touristique en Algérie**

Les différentes stratégies adoptées par l'Algérie, la préparation à la période post- pétrole s'impose pour deux raisons, la première est le syndrome de la dépendance quasi-totale de l'économie pétrolière, la seconde est l'abondance de ressources de développement hors hydrocarbures, non encore exploitées, susceptibles d'offrir au pays les opportunités d'un développement durable.

Le tourisme a pris de l'ampleur et de l'importance dans la politique économique de l'Etat, à travers les différents programmes de développement passant par la sectorisation accrue de moyens financiers à une nouvelle logique, qui s'appuie sur la territorialisation de son développement.

## **Pour un tourisme durable : la stratégie de développement touristique dans les littoraux algériens**

**4.1.1. Comment rattraper le retard ?** L'Etat engage une politique en faveur du développement du tourisme. Elle est traduite par l'élaboration d'une stratégie de référence permettant de construire avec réalisme une vision à l'horizon 2025. Cette dernière est traduite en objectifs par un Schéma national d'aménagement touristique (SDAT) qui s'adosse au schéma directeur d'aménagement du territoire (SNAT) 2025 ; Le Schéma National d'Aménagement du Territoire est un instrument qui traduit et met en forme l'ensemble du territoire, comme pour chacune de ses parties, les orientations stratégiques d'aménagement durable du territoire. Il constitue une réponse aux enjeux majeurs du territoire à l'horizon 2025, lesquels résultent du croisement des éléments fournis par le diagnostic territorial et les éléments de prospective, c'est à dire les scénarios possibles pour le développement du territoire. C'est pourquoi la relance du secteur touristique concerne avant tout le tourisme local, puis international, des investissements en la formation et communication. Ainsi, les objectifs tracés par cette stratégie ne peuvent être atteints que si des efforts soient entrepris et orientés vers des investissements et promotion des différents produits touristiques. Mais aussi elle repose sur le foncier qui demande un aménagement et surtout une maîtrise dans son exploitation et une implication de tous les acteurs concernés.

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire se décline en cinq lignes directrices constituent les orientations stratégiques du SNAT 2025 et répondent aux enjeux majeurs du développement du territoire. Elles visent de manière simultanée et coordonnée à :

1. Assurer un territoire durable,
2. Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial, 5 Loi 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.
3. Assurer l'attractivité et la compétitivité des territoires,
4. Mettre en œuvre l'équité territoriale,
5. Garantir une bonne gouvernance territoriale (SDAT, 2008), L'un des enjeux majeurs pour la réussite de l'activité touristique est la compétitivité dont les principaux indicateurs s'articulent autour de la mobilité et l'accessibilité à partir de l'extérieur et de l'intérieur du pays, les tarifs de déplacement et de séjours et la capacité d'accueil notamment en matière d'hébergement de différentes catégories de clientèles touristiques. Les éléments non moins déterminants qui restent non encore compétitifs, sont les tarifs de transport aérien qui sont plus répulsifs qu'attractifs et la capacité d'accueil insuffisante par rapport aux potentialités touristiques du pays et à la demande nationale et internationale. Aussi faire connaître la vocation touristique de l'Algérie à travers la communication, publicité en mettant en évidence les aspects originaux tel que l'histoire, la culture, l'hospitalité et l'accueil, la diversité bioclimatique ....etc. La rigueur dans la réservation, la programmation, la qualité des services, les facilités d'accès aux lieux touristiques en Algérie sont des exigences majeures qu'il faut prendre en compte avec beaucoup de sérénité. Il faut faciliter la délivrance du visa pour permettre aux Etrangers d'accéder à l'Algérie facilement et rapidement. • Viser la performance des démarches managériales en mettant sur pied un certain nombre de mesures, dont notamment, la mise en adéquation de la formation et de l'emploi. • Aider les pouvoirs publics à prendre des décisions fondées sur les résultats des études prospectives, en impliquant les universitaires à la consultation et l'expertise.



**4.1.2. Les objectifs de l'Algérie pour développer le secteur du tourisme :** Accrochée jusqu'à présent à une économie de la rente des hydrocarbures, l'Algérie passe dernièrement à une vitesse supérieure en ce qui concerne la politique de développement touristique. Adoptée en Mars 2006, cette politique s'appuie sur trois axes majeurs :

- L'amélioration de la qualité de l'offre du produit touristique ;
- La durabilité et préservation des richesses et des espaces ;
- La concentration et coopération avec l'ensemble des partenaires et acteurs du tourisme ;

L'Algérie dispose des atouts touristiques riches et diversifiés. Mais, face à ces atouts, une capacité d'offre hôtelière insuffisante seulement un peu plus de 1000 hôtels avec environ 82.000 lits et 755 agences de tourisme et de voyage. Les objectifs visés par la stratégie d'aménagement du territoire en matière de tourisme, sont liées à la consolidation des indicateurs de la croissance du tourisme. La loi n°03.01 relative au développement durable du tourisme, complétée ensuite par la loi n° 03.10 relative à la protection de l'environnement répond effectivement aux défis formulés par l'organisation mondiale du tourisme (OMT) quant à la nécessité de la prise en charge des problématiques environnementales dans toute action de développement touristique.

L'Etat affiche sa vision du développement touristique national aux différents horizons à court, moyen et long termes dans le cadre du développement durable, afin de faire de l'Algérie un pays récepteur. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 » est une composante du SNAT 2030 qui montre comment l'Etat compte assurer, dans un cadre de développement durable, le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique, et de la soutenabilité écologique à l'échelle du pays pour les vingt années à venir, 2030 (OULD SAID Mohammed, 2020).

L'Etat a exprimé une forte volonté d'organiser le territoire dans le cadre du développement durable. Il a, pour cela, mis en place un dispositif législatif et réglementaire qui définit :

Au-delà des aspirations d'ordre économique, les textes en vigueur réaffirment la volonté de l'Etat de préserver l'environnement, d'améliorer le cadre de vie, de valoriser le capital naturel, culturel et de mettre en valeur le patrimoine touristique national. Un cadre législatif a été mis en place afin de consolider la base institutionnelle.

Passant maintenant à la politique actuelle de l'Algérie, on ce qui concerne le tourisme qui fait partie des composants du SNAT nommé « SDAT » schéma directeur d'aménagement touristique qui traduit la pensée de l'Etat d'intégrer le secteur du tourisme comme acteur actif dans l'économie nationale.

#### **4.2. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 » :**

C'est une politique de développement touristique à l'horizon 2030, adoptée par le gouvernement en février 2007, basée sur un diagnostic ayant permis l'identification des formes de tourisme à développer: balnéaire, saharien, tourisme d'affaires et de congrès, de soins et de santé, culturel et culturel, sportif, de détente et de loisirs.

La stratégie souhaitée « durable et concertée » est orientée vers :  
Ses objectifs sont de (BOULEMKHALI Nabil, 2013) :

## **Pour un tourisme durable : la stratégie de développement touristique dans les littoraux algériens**

- **Combiner promotion du Tourisme et Environnement :**

Il s'agira d'intégrer la notion de durabilité dans toute la chaîne du développement touristique (conjonction du social, de l'économique et de l'environnemental).

- **Valoriser le patrimoine historique et culturel :**

L'économie touristique entretient un rapport étroit avec le territoire, lieu d'expression de l'histoire et de la diversité culturelle.

Ce sont les éléments constitutifs du patrimoine territorial (humain, naturel, climatique, historique, etc...) qui fondent son image, son attractivité, son positionnement et sa production. C'est sur le territoire que le touriste se déplace, produit et consomme. Ce sont les acteurs du territoire dans leur multiplicité et leur diversité (publics, privés, associations, etc.) qui contribuent à la production touristique.

En face de la mission prioritairement affectée au tourisme, en particulier dans les zones économiquement fragiles, qui consiste à créer des emplois, à accroître les flux financiers, à La réalité du tourisme en Algérie maintenir ou créer des services il y a la stratégie de développement durable qui intègre la préoccupation d'un souci de préservation, de réanimation du patrimoine historique et culturel.

### **4.3. Améliorer durablement l'image de l'Algérie**

Le programme de construction de l'image de l'Algérie vise à opérer un changement dans la perception qu'ont les opérateurs internationaux du marché algérien dans la perspective d'en faire un marché important et non accessoire avec toute la nouvelle panoplie de produits et de capacités offertes, qui correspondent aux besoins des consommateurs internationaux.

La stratégie vise aussi la structuration d'une destination touristique :

### **4.4. Le positionnement du tourisme Algérien**

Suite a la nouvelle politique touristique de l'Etat qui est incorporé dans le schéma directeur d'aménagement touristique SDAT 2030, un nouveau positionnement du tourisme Algérien se construira avec à travers 5 dynamiques fondatrices :

1. Accroître l'attractivité et la notoriété de la Destination Algérie (Marketing, promotion touristique,...) ;
2. Développer et qualifier l'offre dans les pôles touristiques d'excellence dédiés à l'investissement en développant des filières d'avenir ;
3. Définir un plan qualité tourisme : identifié par le client, Rationaliser les investissements (Portes d'entrée - Sites repères- Hiérarchisation) ;
4. Articuler la chaîne touristique ;
5. Mobiliser le financement opérationnel.

Ces 5 dynamiques constituent la voie pour une relance rapide et durable du tourisme.

### **4.5. Perspectives du tourisme durable en Algérie**

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT » à l'horizon 2030 constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie. L'Etat affiche sa vision du développement touristique national aux différents horizons à court, moyen et long terme dans le cadre

du développement durable, afin de faire de l'Algérie un pays récepteur. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 » est une composante du SNAT 2030 qui montre comment l'État compte assurer, dans un cadre de développement durable le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la durabilité écologique au niveau du pays pour l'avenir.

La nouvelle politique touristique poursuit cinq (05) objectifs majeurs :

- **Faire du tourisme** l'un des moteurs de la croissance économique ;
- **Impulser** par un effet d'entraînement, les autres secteurs économiques (l'agriculture, le BTPH, industrie, artisanat, services) ;
- **Combiner** la promotion du tourisme et l'environnement ;
- **Promouvoir** le patrimoine historique, culturel et culturel ;
- **Améliorer** durablement l'image de l'Algérie.

## **5. Conclusion :**

Le tourisme durable en Algérie ne peut être envisagé que dans un croisement qui respecte les valeurs sociales et le milieu physique, et développé grâce à l'engagement des parties intéressées, la population surtout. Le tourisme durable exige un aménagement rigoureux notamment la prise en considération des indicateurs de durabilité qui sont mis en application par les praticiens du domaine touristique. L'élaboration d'une démarche de tourisme durable doit reposer sur les acteurs d'un territoire dans une logique participative.

Alors que, le tourisme durable en Algérie doit :

- exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement ;
- respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil ;
- assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis.

## **6. Références bibliographiques**

- **livres :**
- Francois., Prin- Allaz Isabelle. (2011). *le tourisme durable France* . France.
- Attané, courbage . (2003). *la démographie en méditerranée, situation et projections* . OMT-plan bleu.
- Dewailly J.M, Flament E. (2000). *le tourisme*. France: SEDES, Coll. Campus.
- **Thèse**
- OULD SAID Mohammed. (2020). Le secteur touristique en Algérie réalité et aspiration, étude empirique de la wilaya de Mostaganem . Algérie: thèse de doctorat en sciences économiques, université de Mostaganem.

## **Pour un tourisme durable : la stratégie de développement touristique dans les littoraux algériens**

- NACEUR Y. K. (2009). : « promotion du tourisme en Algérie : l'infrastructure hôtelière pour quelle qualité : cas Wilaya d'Alger. Alger: mémoire de magister en Aménagement urbain université USTHB.
- MERABET F. (2021). Le Sahara algérien à l'épreuve de la mutation touristique : entre attractivité et durabilité. « L'Oasis Rouge » de Timimoune. Dans *thèse de doctorat de l'université PAUL-VALÉRY – MONTPELLIER III option : Géographie et aménagement*.
- KERNANE H. (2010). tourisme une priorité gouvernementale. Algérie, mémoire de magister en sciences économiques université de TO.
- **Article de revue**
- BOUACHA Faouzia, LALAOUI Amor. (2017). Le management du tourisme en Algérie : outils innovants et perspectives. *Revue recherches économiques et managériales* (22).
- Marsac., Antoine, Leburn Anne Marie., et Bouchet., Patrick. (2012). Tourisme durable et expériences touristiques : un dilemme. Proposition d'un dispositif d'analyse appliqué à l'itinérance en milieu rural HAL. *Id : hal-01935201, version 1.DOI : 10.3917/ma* .
- Lachachi, A. (2015). Le tourisme durable. *Revue Minbar et-tourath el-etheri* (4), 31- 41.
- **Article de séminaire**
- BOULEMKHALI Nabil. (2013). Conférence sur la politique touristique . Algérie: Formation des inspecteurs de tourisme session septembre 2013.
- **Rapport**
- DIVECO. (2013). Programme d'appui à la diversification de l'économie en Algérie, Tourisme. Algérie: Programme financé par l'Union européenne.
- GRIMES S. (2007). *Développement des stratégies pour un tourisme durable dans les nations méditerranéennes, Algérie indicateurs du développement du tourisme durable*. Algérie.
- MADR. (2007). *Projet de Schéma directeur des espaces naturels et airs protégées*. Algérie.
- MATET. (2010). *projet GEF/PNUD 00039149 seconde communication nationale de l'Algérie sur les changements climatiques a la CCNUCC*. Algérie.
- MATET. (2014). *5ème rapport national sur : « la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique au niveau national*. Algérie.
- MATET. (2008). *Livre 3 : « les pôles du SDAT 2025*. Algérie.
- MREE-PAP RAC/PAM. (2015). *Stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières en Algérie 2015-2030*. Algérie: Edition PAM Med. UNESCO.
- MT. (2018). *le développement durable de tourisme*. France.
- OMT. (2019). *le tourisme dans le monde : réalité et perspective*. Espagne.

## DR BOUTARCHA Fahima

- ONS. (2020). *recensement de la population* . Algérie.
- PAP/RAC. (2003). *évaluation de la capacité d'accueil pour le développement du tourisme dans les régions côtières méditerranéennes* . Priority Actions Programme/ regional Activity Centre.
- RGPH. (2008). *recensement de la population* . Alger.
- Schéma directeur d'aménagement du territoire, SDAT 20025, Janvier 2008, p28.
- Sites internet:
- Criteria- Glossary. (s.d).  
[http://www.sustainabletourismcriteria.org/index.php?option=com\\_content&task=view&id=258&Itemid=471](http://www.sustainabletourismcriteria.org/index.php?option=com_content&task=view&id=258&Itemid=471). . Consulté le 06 12, 2022, sur Global Sustainable Tourism.
- Encyclopédie Wikipédia. (s.d). [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme\\_baln%C3%A9aire](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_baln%C3%A9aire). Consulté le 6 12, 2022, sur le tourisme.
- [https://www.lemaghreb.dz.com/?page=detail\\_actualite&rubrique=Nation&id=91615](https://www.lemaghreb.dz.com/?page=detail_actualite&rubrique=Nation&id=91615). (2020).

### 7. Annexe :

**Tableau N°1:** Les touristes dans le littoral algérien (en milliers).

Les touristes étrangers			Touristes national			Total		
1990	2000	2025	1990	2000	2025	1990	2000	2025
227	260	593	2238	3033	5503	2465	3293	6096

Source: OMT. (2019) : « le tourisme dans le monde : réalité et perspective ». Espagne.

**Tableaux N°2:** Evolution de la population du littoral

Wilaya	1987	1998	2008	2020
<b>Total Littoral</b>	<b>10246490</b>	<b>12 608 444</b>	<b>14 491 558</b>	<b>15 536 913</b>
<b>Pop Littorale / Pop Nationale (%)</b>	<b>44,45</b>	<b>43,33</b>	<b>42,52</b>	<b>38,31</b>

Source : ONS, (2020) : « recensement de la population », Algérie.

**Tableau N°3:** les habitants dans les agglomérations côtières en Algérie (hab/km)

année	1990	2000	2025
Nombre d'habitants	3347	4150	6238

Source: **Attané, courbage (2003)** « la démographie en méditerranée, situation et projections ». OMT-plan bleu.

**Pour un tourisme durable : la stratégie de développement touristique dans les littoraux algériens**